

Compromis de Vente Immobilière

Entre les soussignés :

Le Promettant (Le Vendeur) :

M./Mme :

Titulaire de la CIN N° :

Demeurant à :

Le Bénéficiaire (L'Acheteur) :

M./Mme :

Titulaire de la CIN N° :

Demeurant à :

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet de la promesse

Le Vendeur promet de vendre à l'Acheteur, qui l'accepte, le bien immobilier situé à :

.....

Ledit bien fait l'objet du Titre Foncier (T.F) N° :, d'une superficie de m².

Article 2 : Prix et Acompte (Avance)

La présente vente est consentie moyennant le prix principal et global de : MAD (en lettres :

À la signature des présentes, l'Acheteur a versé au Vendeur une avance (Acompte / Arrhes) d'un montant de : MAD. La signature du présent acte par le Vendeur vaut quittance de ce montant. Le solde du prix sera payé le jour de la signature du contrat de vente définitif.

Article 3 : Délai de réalisation

La vente définitive devra être régularisée dans un délai maximum de (.....) jours/mois à compter de la date de signature du présent compromis.

Article 4 : Clause Pénale (Désistement)

- Si l'Acheteur refuse de réaliser la vente dans le délai imparti, l'avance versée restera acquise de plein droit au Vendeur à titre de dommages et intérêts.

- Si le Vendeur refuse de réaliser la vente, il sera tenu de restituer à l'Acheteur le double du montant de l'avance perçue.

Fait à :, le : .../.../.....

Le Vendeur (Signature légalisée) :

.....

L'Acheteur (Signature légalisée) :

.....